



# CICA - RE

Compagnie Commune de Réassurance des États Membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances  
Organisation Internationale à Gestion Commerciale avec Conseil d'Administration — Société au Capital autorisé de 50.000.000.000 de Francs CFA et au Capital libéré de 30.000.000.000 de Francs CFA

## COMMUNIQUÉ FINAL DE LA 10<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE DES ETATS MEMBRES DE LA COMPAGNIE COMMUNE DE REASSURANCE DES ETATS MEMBRES DE LA CIMA (CICA-RE)

L'an deux mil dix-huit et le cinq octobre à Paris (République française) s'est tenue la dixième Assemblée Générale des États Membres de la CICA-RE sous la présidence de **Monsieur Adama KONÉ**, Ministre de l'Économie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, en remplacement du Ministre de l'Économie et des Finances de la République Togolaise, Pays du Siège, **Monsieur Sani YAYA**, empêché.

Ont participé à cette réunion :

**Pour la République du Bénin**

**Monsieur Romuald WADAGNI**  
Ministre de l'Économie et des Finances  
Représenté par le Directeur Général des  
Affaires Économiques  
**Monsieur MEDENON Aristide**

**Pour le Burkina Faso**

**Madame Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI**  
Ministre de l'Économie, des Finances et  
Du Développement  
Représentée par la Directrice des Assurances,  
Madame Mamou OUEDRAOGO

**Pour la République du Cameroun**

**Monsieur Louis Paul MOTAZE**  
Ministre des Finances  
Représenté par le Directeur Général  
du Trésor  
**Monsieur MOH TANGONGHO Sylverster**

**Pour la République Centrafricaine**

**Monsieur Henri-Marie DONDRA**  
Ministre des Finances et du Budget

**Pour la République du Congo**

**Monsieur Calixte NGANONGO**  
Ministre des Finances et du Budget  
Représenté par le Directeur Général des  
Institutions Financières Nationales  
**Monsieur BADIA Constant**

UN REASSUREUR QUI RASSURE

<b>Pour la République de Côte d'Ivoire</b>	<b>Monsieur Adama KONÉ</b> Ministre de l'Economie et des Finances
<b>Pour la République Gabonaise</b>	<b>Monsieur Jean-Marie OGANDAGA</b> Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Représenté par le Directeur National des Assurances Madame AMAHEBA KOHO Prisca Raymonda épouse NLEND
<b>Pour la République du Mali</b>	<b>Docteur Boubou CISSÉ</b> Ministre de l'Economie et des Finances Représenté par le Directeur National du Trésor Monsieur SIDI ALMOCTAR OUMAR
<b>Pour la République du Niger</b>	<b>Monsieur MASSOUDOU HASSOUMI</b> Ministre des Finances
<b>Pour la République du Sénégal</b>	<b>Monsieur Amadou BA</b> Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan Représenté par le Directeur des Assurances Monsieur Mamadou DEME
<b>Pour la République du Tchad</b>	<b>Monsieur ALLALI MAHAMAT ABAKAR</b> Ministre des Finances et du Budget
<b>Pour la République Togolaise</b>	<b>Monsieur Sani YAYA</b> Ministre de l'Economie et des Finances Représenté par le Directeur National des Assurances Monsieur AYEVA Lymdah Ouro

L'ordre du jour portait sur l'examen du projet de réaménagement de la cession légale à la CICA-RE d'une part et l'examen du projet de révision de certains articles de l'Accord révisé le 04 octobre 2017 portant création de la CICA-RE d'autre part.

A l'issue de la communication du Directeur Général de la CICA-RE sur les deux dossiers et des délibérations, l'Assemblée Générale des Etats Membres a pris les résolutions suivantes :

## 1<sup>ère</sup> Résolution

### Portant adoption de la proposition du Conseil d'Administration relative au réaménagement de la cession légale à la CICA-RE.

L'Assemblée Générale des Etats Membres, réunie en sa 10<sup>ème</sup> session le 05 octobre 2018 à Paris (République française), ayant pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la nécessité d'un réaménagement de la cession légale dont bénéficie la CICA-RE depuis sa création ;

**CONSIDERANT** l'un des objectifs et missions de la CICA-RE visant la rétention des primes dans les Etats Membres de la CIMA pour favoriser le financement des économies ;

**CONSIDERANT** le Procès-verbal présenté par le Conseil d'Administration dont il ressort qu'à l'issue de la consultation des sociétés d'assurance de la zone CIMA, la majorité des sociétés consultées s'est prononcée en faveur d'un réaménagement de la cession légale ;

- adopte le réaménagement de la cession légale à la CICA-RE tel que proposé par le Conseil et consistant en la réduction du taux de la cession sur traité de 15% à 10% combinée à l'institution d'une cession au premier franc au taux de 5% pour toutes les sociétés d'assurances, à l'exception de la branche maladie et des primes épargnes en assurance vie.
- approuve, en conséquence, les modifications y relatives apportées aux dispositions de l'article 26.2 de l'Accord portant création de la CICA-RE.
- fixe la date d'entrée en vigueur du nouveau dispositif de la cession légale au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## 2<sup>ème</sup> Résolution

### Portant adoption de la proposition du Conseil d'Administration relative à l'émission de Laissez-passer biométriques.

L'Assemblée Générale des Etats Membres, réunie en sa 10<sup>ème</sup> session tenue le 05 octobre 2018 à Paris (République française), ayant examiné la note présentée par le Conseil d'Administration sur l'émission par la CICA-RE de Laissez-passer

biométriques à l'usage des Administrateurs, des Fonctionnaires et des Membres de leurs familles, des Experts et des Consultants :

- autorise la Compagnie à émettre et à délivrer :
  - aux Administrateurs, au Directeur Général, aux Directeurs Généraux Adjoint, et aux Fonctionnaires à statut diplomatique, ainsi qu'aux membres de leurs familles, aux Experts et Consultants de la Compagnie, des laissez-passer diplomatiques biométriques, conformes aux normes de la sécurité internationale ;
  - au personnel de la Compagnie n'ayant pas le statut diplomatique, un laissez-passer ordinaire biométrique, conforme aux normes de la sécurité internationale.
- adopte, en conséquence, les modifications y relatives apportées aux dispositions de l'article 45 de l'Accord Révisé le 04 octobre 2017 portant création de la CICA-RE.

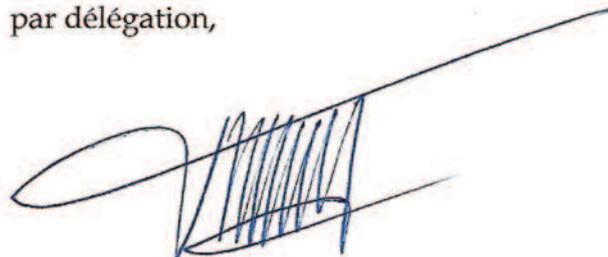
### **3<sup>ème</sup> Résolution**

#### **Relative à la motion de remerciement au pays hôte.**

L'Assemblée Générale des Etats Membres exprime ses sincères remerciements au Gouvernement de la République française pour la généreuse manifestation de fraternité et d'amitié à l'endroit de tous les participants, et pour les facilités offertes qui ont rendu possible la tenue avec succès, de la 10<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Etats Membres de la CICA-RE.

Fait à Paris, le 05 octobre 2018

Pour l'Assemblée Générale des Etats Membres et  
par délégation,

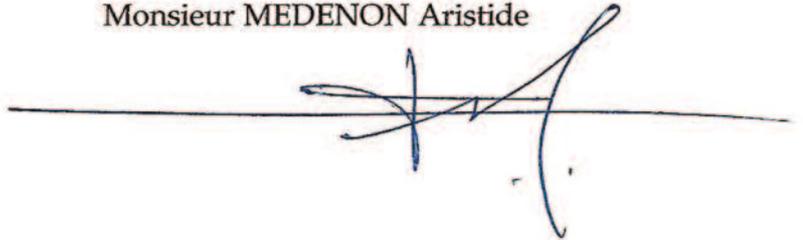


**Adama KONÉ**

Ont signé

**Pour la République du Bénin**

**Monsieur Romuald WADAGNI**  
Ministre de l'Economie et des Finances  
Représenté par le Directeur Général des  
Affaires Economiques  
Monsieur MEDENON Aristide



**Pour le Burkina Faso**

**Madame Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI**  
Ministre de l'Economie, des Finances et  
Du Développement  
Représentée par la Directrice des Assurances,  
Madame Mamou OUEDRAOGO



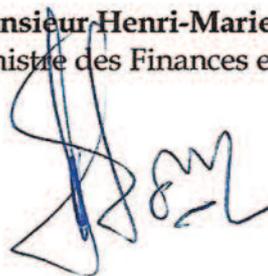
**Pour la République du Cameroun**

**Monsieur Louis Paul MOTAZE**  
Ministre des Finances  
Représenté par le Directeur Général  
du Trésor  
Monsieur MOH TANGONGHO Sylvester



**Pour la République Centrafricaine**

**Monsieur Henri-Marie DONDRA**  
Ministère des Finances et du Budget



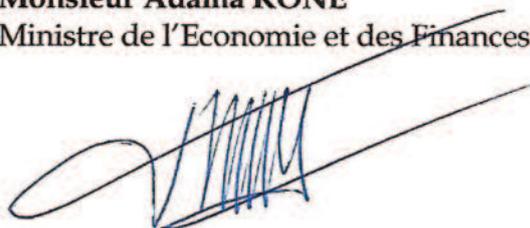
**Pour la République du Congo**

**Monsieur Calixte NGANONGO**  
Ministre des Finances et du Budget  
Représenté par le Directeur Général des  
Institutions Financières Nationales  
Monsieur BADIA Constant



**Pour la République de Côte d'Ivoire**

**Monsieur Adama KONÉ**  
Ministre de l'Economie et des Finances



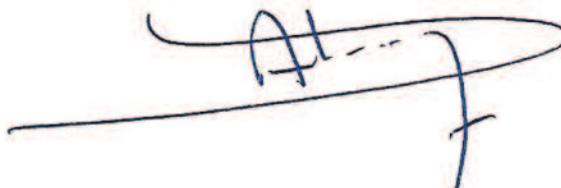
**Pour la République Gabonaise**

**Monsieur Jean-Marie OGANDAGA**  
Ministre de l'Economie, de la Prospective  
et de la Programmation du Développement  
Représenté par le Directeur National des  
Assurances  
Madame AMAHEBA KOHO Prisca Raymonda  
épouse NLEND



**Pour la République du Mali**

**Docteur Boubou CISSÉ**  
Ministre de l'Economie et des Finances  
Représenté par le Directeur National du  
Trésor  
Monsieur SIDI ALMOCTAR OUMAR



**Pour la République du Niger**

**Monsieur MASSOUDOU HASSOUMI**  
Ministre des Finances



**Pour la République du Sénégal**

**Monsieur Amadou BA**  
Ministre de l'Economie, des Finances et  
du Plan  
Représenté par le Directeur des Assurances  
Monsieur Mamadou DEME



**Pour la République du Tchad**

**Monsieur ALLALI MAHAMAT ABAKAR**  
Ministre des Finances et du Budget



**Pour la République Togolaise**

**Monsieur Sani YAYA**  
Ministre de l'Economie et des Finances  
Représenté par le Directeur National des  
Assurances  
Monsieur AYEVA Lyndah Ouro

